

Pot a mis sur le titre de la sienne, la date du jour et de l'année. Du Troncy qui s'est borné au millésime, nous dit dans sa dédicace que le texte de la Consolation qu'il regardait avec raison comme un ouvrage apocryphe, lui a été envoyé de Venise, depuis peu de jours, par un monsieur Bernard, conseiller en la cour de Parlement; un peu plus loin il dit que Mandelot, connu de chacun pour très-constant et très-magnanime en toutes ses actions, fait peu de compte « de la très-dangereuse blessure qu'il a reçue à l'expugnation de La Mure, pour lors occupée et défendue par les rebelles à sa magesté, etc. » Chorier, *Hist. du Dauphiné*, II, 703, parle du siège de La Mure; il place Mandelot parmi les assiégeants, mais il ne dit pas qu'il y fut blessé. Ce siège eut lieu, je crois, en 1580. Enfin du Troncy rappelle la mort du fils de Mandelot, mais il ne donne pas la date de cette mort. On ne peut rien conclure de tous ces faits, et, pour en finir, nous dirons que nous sommes porté à croire que les deux versions virent le jour en même temps.

---

ANECDOTE SUR DUVIQUET. — Dans un article sur le tome LXIII de la *Biographie universelle* de Michaud, article signé F. F., le *Journal de Paris* contenait, au mois d'août dernier, l'anecdote suivante :

« Je ne prétends nullement justifier feu Duviquet des reproches qu'on peut lui faire au sujet de son entrée à la Commission temporaire de Lyon; mais est-il bien vrai,

chons si faire le pouons par aucune maniere de nous medeciner nous mesmes, et subuenir à la misere de nostre maison. Car, etc. »